



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2006/40
11 avril 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses

Vingt-neuvième session
Genève, 3-12 (matin) juillet 2006
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

TRANSPORT DE GAZ

Taux de remplissage applicable au germane

Communication de l'expert des États-Unis d'Amérique

Introduction

1. Une fois les taux de remplissage de l'instruction d'emballage P200 établis, l'expert des États-Unis d'Amérique a chargé le National Institute of Standards and Technology (NIST) de réaliser une étude indépendante pour vérifier que les taux de remplissage indiqués dans l'instruction d'emballage P200 assuraient un niveau de sécurité suffisant. Sur la base des résultats de cette étude et des travaux du Groupe de travail du gaz, le Sous-Comité a décidé, à sa vingt-huitième session, d'abaisser les taux de remplissage pour 11 gaz (voir document ST/SG/AC.10/C.3/2005/55). Il a néanmoins été estimé que compte tenu du potentiel de décomposition exothermique du germane, il convenait peut-être d'en abaisser davantage le taux de remplissage. Pour répondre à ces inquiétudes, un taux de remplissage de 0,063 a été proposé, soit un taux bien plus bas que celui qui avait été avancé précédemment (1,00), lors de la vingt-huitième session du Sous-Comité. Le taux de 0,063 est un taux prudent conforme à ce qui se pratique spontanément aujourd'hui dans l'industrie – il correspond aux deux tiers du taux considéré comme sûr par une étude indépendante, qui a établi que, compte tenu de son potentiel de décomposition, le taux de remplissage maximal applicable au germane devait être de 0,096 pour une bouteille soumise à une pression d'épreuve de 250 bar.

Proposition

2. Instruction d'emballage P200, tableau 2, abaisser le taux de remplissage applicable au numéro ONU 2192 (germane) à 0,063.
